



Comité exécutif du 24 novembre 2021

Rapport de consultation

Consultation virtuelle le 21 octobre 2021

**Consultation écrite du 22 octobre au 5
novembre 2021**



Projet de règlement présenté

L-2001-3794

Projet de règlement modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé au nord de la rue Noël-Cazé, entre la rue Honoré-Mercier et la rue des Patriotes.

Rapport de consultation

Statistiques

Consultation virtuelle

- 4 personnes ont pris parole

Consultation écrite

- 5 courriels reçus
- 0 lettre reçue par la poste

Pétition

- Déposée en consultation écrite (28 signataires)

L-2001-3794

Sujets abordés

Usage principal

- 4 commentaires

Hauteur bâtiment

- 9 commentaires

Éléments architecturaux

- 2 commentaires

Rapport de consultation

Verdissement

- 4 commentaires

Stationnement

- 8 commentaires

Usages complémentaires

- 4 commentaires

Choix du site

- 3 commentaires

L-2001-3794

Sujets abordés (suite)

Circulation

- 5 commentaires

Infrastructure et services municipaux

- 4 commentaires

Nuisances

- 6 commentaires

Milieu de vie

- 2 commentaires

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos de l'usage principal

En général, les citoyens :

- reconnaissent l'importance du rôle de l'organisme et la nécessité considérant les besoins urgents et grandissants de la clientèle;
- soulignent la bonne cohabitation actuelle de l'usage dans le voisinage.

Toutefois, certains citoyens estiment que ce n'est pas la vocation d'un quartier résidentiel unifamilial et ils émettent des réserves quant au projet soit :

- la perte possible de la bonne cohabitation existante;
- la transformation du quartier au point de ne plus correspondre aux critères de choix au moment de s'y établir;
- la qualité de vie des personnes qui résideront dans le bâtiment du projet.

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos de la hauteur du bâtiment

En général, les citoyens :

- sont d'avis qu'un bâtiment de 2 étages est inacceptable sur la rue Noël-Cazé et dans le quartier parce que le bâtiment est trop imposant et défigurerait le paysage.

Un projet de 2 étages aurait été proposé il y a 20-25 ans et il aurait été abandonné à la suite de commentaires émis. Les citoyens étaient d'accord pour un bâtiment de 1 étage.

Les voisins immédiats sont préoccupés par :

- une possible perte d'ensoleillement;
- une possible perte d'intimité due aux vues directes sur leurs cours et dans leurs bâtiments.

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos d'éléments architecturaux

En général, les citoyens :

- souhaitent qu'il n'y ait pas de barreaux aux fenêtres du nouveau bâtiment.

Résumé des commentaires à propos du verdissement

En général, les citoyens :

- se questionnent sur le verdissement du site, ce qui adviendra des arbres existants et sur la viabilité des arbres proposés.

Un citoyen demande d'exiger des arbres plus grands que ceux prévus au projet de règlement et il se questionne sur l'entretien de la haie mitoyenne existante.

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos du stationnement sur rue et sur le site

En général, les citoyens :

- sont préoccupés par le nombre de voitures stationnées sur la rue. Les citoyens mentionnent que ce nombre aurait augmenté depuis que le bâtiment est occupé par l'organisme;
- des étudiants de l'école stationneraient sur la rue Noël-Cazé;
- certains citoyens disent que le stationnement existant sur le site est insuffisant et que le nombre de cases proposées pour le projet serait insuffisant. D'autres disent que le stationnement existant est très peu utilisé.

Un citoyen est préoccupé par la configuration du nouveau stationnement et souligne le risque d'endommager la haie de cèdres en hiver ou causer une accumulation d'eau lors de la fonte au printemps. Ce citoyen est aussi inquiet des inconvénients liés à la localisation du nouveau stationnement plus grand (davantage de va-et-vient, systèmes d'alarme d'auto, etc.).

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos des usages complémentaires à l'hébergement

Certains citoyens ne sont pas d'accord avec l'exercice d'usages complémentaires (consultations externes, soins, rencontres d'équipes, conférences). Ces citoyens sont d'avis que l'exercice des usages complémentaires augmenterait l'achalandage et augmenterait une problématique occupationnelle.

Résumé des commentaires à propos du choix du site

Certains citoyens sont d'avis qu'un autre site devrait être ciblé pour ce projet.

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos de la circulation

En général, les citoyens estiment :

- qu'il y a beaucoup de circulation sur la rue et que c'est inadéquat pour ce type de rue;
- que depuis que l'organisme occupe le bâtiment, la circulation a augmenté et que cette circulation est continue;
- que la circulation augmentera sur la rue Noël-Cazé avec ce projet;
- que la sécurité des enfants qui prennent l'autobus scolaire à cette intersection est compromise.

Résumé des commentaires à propos des infrastructures et des services municipaux

Des commentaires et des questions ont été soulevés concernant la capacité des infrastructures, la collecte des matières résiduelles, le nettoyage des rues par balai mécanique et le déneigement. Ces sujets ne concernent pas le projet de règlement.

Rapport de consultation

Résumé des commentaires à propos des nuisances

En général, les citoyens sont d'avis que l'éclairage actuel sur le site est inadéquat et que le projet doit prévoir un éclairage limitant l'impact sur le voisinage.

Des commentaires et des questions ont été soulevés concernant la durée des travaux, la thermopompe existante et le type de système prévu, l'augmentation du bruit lié à l'augmentation de la capacité d'hébergement. Ces sujets ne concernent pas le projet de règlement.

Résumé des commentaires à propos du milieu de vie

Une citoyenne mentionne que les personnes hébergées de l'organisme sont des personnes qui n'ont aucune attache à la vie de quartier et que l'attache à un quartier est importante. Un citoyen s'interroge sur l'aménagement de la cour arrière (terrain de jeux enfants et clôture).

Rapport de consultation

Principaux enjeux liés au projet de règlement

- Usage principal
- Hauteur du bâtiment
- Taille des arbres exigés lors de la plantation
- Emplacement et nombre de cases de stationnement proposées
- Risque d'augmentation du stationnement sur rue
- Ajout d'usages complémentaires
- Grandeur du bâtiment par rapport à celle du site
- Risque d'augmentation de la circulation sur Noël-Cazé
- Éclairage

Rapport de consultation

Principaux enjeux liés au projet de règlement (suite)

- Reconnaissance de la nécessité, de l'importance et des besoins en lien avec l'usage (intérêt public).
- Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les citoyens n'ont donc pas la possibilité de s'opposer par voie référendaire. La décision du comité exécutif et du conseil municipal d'adopter le règlement sera finale et sans appel.
- La Ville doit décider si le règlement L-2001-3794 sera adopté, avec ou sans modification, afin d'autoriser une habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement, selon les dispositions particulières prévues.